

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 04 juillet 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mmes Nadine GUTHAPFEL, Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Amandine MARTIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Jean-Paul BARTH donne pouvoir à Daniel BROCKER
Michel GOETTELMANN donne pouvoir à Christophe BOHN
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL
Lysiane STENGER donne pouvoir à Luc ADONETH
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

Absents :

9. Culture – Communication - Associations culturelles et manifestations culturelles – ELT – Foyer socio-Culturel – Maison des Associations

RAPPORTEUR : Mme Christine GILL

9.1. Subvention championnat club de scrabble

DELIBERATION 04072024/08

Pierre-Alexandre CLEMENT, castinétain d'origine, est licencié depuis 10 ans au Châtenois Alsace Club. Au dernier championnat de France, il s'est qualifié aux championnats du monde francophone qui se déroulera à Montauban au mois de juillet. Les frais lui incombant comprennent le transport et le logement. Il est proposé de lui verser 50 € de subvention pour sa participation à ce championnat.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE et **DONNE** son accord pour le versement d'une subvention de 50 € à Pierre-Alexandre CLEMENT.
AUTORISE le Maire à signer tous les actes se rapportant à ce versement qui sera imputé au BP 2024, C/ 65741.

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 067-216700732-20240708-2024070408-DE

S²LO

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 08 juillet 2024

Luc ADONETH
Le Maire,



Jean LACHMANN
Le secrétaire de séance,

